

Erratum à la Décision n°30-HCC/D3 du 12 août 2016
publié sur le site web de la HCC le 12 août 2016.

AU LIEU DE

Article 2.- Sous les réserves d'interprétation des Considérants 29, 31, 54, 61 et 65
(...)

LIRE

Article 2.- Sous les réserves d'interprétation des Considérants 28, 30, 53, 60 et 64
(...)

Antananarivo, le 13 août 2016

Le Greffier en Chef